

LA PÂTISSERIE

CYRIL LIGNAC





L'équipe de La Pâtisserie Cyril Lignac vous accompagne pour vos événements exceptionnels à travers une offre adaptée à vos besoins et votre budget.

SUR-MESURE

Nos pâtisseries signatures et de saison, réalisées de façon artisanale dans nos Ateliers de production situés en région parisienne et à Saint-Tropez, se déclinent en pièces cocktail et grands formats.

ÉVÉNEMENT

Petit-déjeuner d'affaires, goûter en équipe, animation vente au sein de vos locaux, atelier dégustation pour animer vos séminaires... Nous intervenons avec une offre personnalisée, adaptée à tous types d'événements.

CADEAUX

Pour vos clients et collaborateurs partout en France, nous nous chargeons des expéditions aux adresses souhaitées, en France, Belgique et au Luxembourg.

PERSONNALISATION

Fourreaux, bagues, stickers, rubans, cartes ou encore étiquettes personnalisées habillent nos produits chocolatés aux couleurs de votre entreprise.

COLLECTIONS EN ÉDITION LIMITÉE

Tout au long de l'année, nous venons compléter notre offre signature de créations saisonnières.



Épiphanie



Saint-Valentin



Printemps-Été



Pâques



Automne-Hiver



Noël

COLLECTION PERMANENTE

COFFRETS CADEAUX



COFFRET DÉCOUVERTE

—

1 Tablette Noir Grand Cru Venezuela

1 Barre Praliné noisette, riz soufflé,
noisettes caramélisées

1 boîte de 10 Mini-Oursons praliné

1 étui de Mendiants

TTC : 35 €

HT : 33,18 €

TVA : 5,5 %

COFFRET GOURMAND

—

1 Tablette Lait Grand Cru Création

1 Tablette Lait Grand Cru Noisettes
caramélisées

1 Boîte de 8 Oursons Guimauve Lait

1 Etui de Mendiants

1 Ourson XL Lait

TTC : 49 €

HT : 40.83 €

TVA : 20 %

E-CARTE CADEAUX



E-CARTE CADEAU

–

Carte cadeau envoyée par e-mail au format PDF.
Valable exclusivement en ligne sur lapatisseriecyrillignac.com
Valide 1 an à partir de la date d'achat.
Utilisable en une fois sur la boutique en ligne.

TTC :
35 € / 50 € / 100 € / 150 €
ou montant libre entre 35 et 1 000 €

OURSONS GUIMAUVE



BOÎTE DE 8 OURSONS GUIMAUVE

NOIR, LAIT

DLUO : 6 mois
TTC : 19 €
HT : 15,83 €
TVA : 20 %

BOÎTE DE 16 OURSONS GUIMAUVE

NOIR, LAIT, DULCEY

DLUO : 6 mois
TTC : 32 €
HT : 26,67 €
TVA : 20 %

OURSON GUIMAUVE XL

NOIR, LAIT, DULCEY

DLUO : 6 mois
TTC : 6,50 €
HT : 5,42 €
TVA : 20 %

PRALINÉ NOISETTE ET FEUILLETINE

DLUO : 4 mois
TTC : 34 €
HT : 28,33 €
TVA : 20 %

PRALINÉ NOISETTE ET FEUILLETINE

DLUO : 4 mois
TTC : 7 €
HT : 5,83 €
TVA : 20 %

MINI-OURSONS PRALINÉ



MINI-OURSONS PRALINÉ

—

COFFRET DE 10 MINI-OURSONS

DLUO : 3 mois

TTC : 15 €

HT : 14,22 €

TVA : 5,5 %

COFFRET DE 20 MINI-OURSONS

DLUO : 3 mois

TTC : 25 €

HT : 23,70 €

TVA : 5,5 %

TABLETTES DE CHOCOLAT



ORIGINE

—

NOIR GRAND CRU VENEZUELA 72 %

NOIR GRAND CRU EQUATEUR 62 %

DLUO : 8 mois
TTC : 6 €
HT : 5,69 €
TVA : 5,5 %

LAIT GRAND CRU CÔTE D'IVOIRE 56 %

LAIT GRAND CRU CRÉATION 35,5 %

DLUO : 8 mois
TTC : 6 €
HT : 5 €
TVA : 20 %

INCLUSION

—

**NOIR GRAND CRU SÉSAME
& THÉ VERT**

NOIR GRAND CRU MENDIANT

**LAIT GRAND CRU NOISETTES
CAMELISÉES**

**DULCEY GRUÉ DE CACAO
& FLEUR DE SEL**

DLUO : 6 à 8 mois
TTC : 8 €
HT : 6,67 €
TVA : 20 %

GOURMANDISE

—

NOIR PRALINÉ AMANDES

**LAIT PRALINÉ NOISETTES
FEUILLETÉES ET FLEUR DE SEL**

LAIT CAMEL BEURRE SALÉ

DLUO : 4 mois
TTC : 10 €
HT : 8,33 €
TVA : 20 %

BARRES CHOCOLATÉES



BARRES CHOCOLATÉES

—

CARAMEL BISCUIT NOIR

CARAMEL BISCUIT LAIT

CARAMEL, NOUGAT, CACAHUÈTE

PRALINÉ NOISETTE, RIZ SOUFFLÉ,
NOISETTES CARAMELISÉES

PRALINÉ AMANDE, RIZ SOUFFLÉ,
AMANDES CARAMELISÉES

PRALINÉ PISTACHE,
PISTACHES CARAMELISÉES

DLUO : 4 mois

TTC : 3,50 €

HT : 2,92 €

TVA : 20 %

GOURMANDISES CHOCOLATÉES



ROSES DES SABLES

—

DLUO : 3 mois
TTC : 10 €
HT : 9,48 €
TVA : 5,5 %

ORANGETTES

—

DLUO : 2 mois
TTC : 12 €
HT : 11,37 €
TVA : 5,5 %

MENDIANTS

—

DLUO : 6 mois
TTC : 12 €
HT : 11,37 €
TVA : 5,5 %

MINI-OURSONS CROUSTILLANTS

—

DLUO : 6 mois
TTC : 12 €
HT : 11,37 €
TVA : 5,5 %

PÂTE À TARTINER

—

DLUO : 12 mois
TTC : 10 €
Poids : 250 g
HT : 9,48 €
TVA : 5,5 %

MACARONS



MACARONS

—

VANILLE
ROSE
CHOCOLAT NOIR 70 %
CARAMEL BEURRE SALÉ
PISTACHE DE SICILE

Assortiment de 20 macarons

DLUO : 5 jours

TTC : 38 €

HT : 36,02 €

TVA : 5,5 %

SORBETS, GLACES & CRÈMES GLACÉES



**VANILLE
CHOCOLAT
NOISETTE
PISTACHE
CITRON
FRAISE
FRAMBOISE
PASSION**

—

160 ml

DLUO : 3 mois
HT : 6,64 €
TVA : 5,5 %

500 ml

DLUO : 3 mois
HT : 15,17 €
TVA : 5,5 %

**CHOCOLAT / VANILLE / BROWNIES
VANILLE / COOKIES / CAMEL MOU
FRAISE / VANILLE / MERINGUE**

—

500 ml

DLUO : 3 mois
HT : 17,06 €
TVA : 5,5 %

LIVRES



LA PÂTISSERIE CYRIL LIGNAC

Le premier livre de recettes de pâtisseries du Chef.
60 recettes emblématiques allant des classiques
revisités aux créations signatures.

224 pages
TTC : 29 €
HT : 27,49 €
TVA : 5,5 %

FAIT MAISON

La Collection de livres de recettes maison et ultra
faciles du Chef !
Chaque livre présente 45 recettes salées ou
sucrées, toutes imaginées dans sa cuisine avec des
produits du quotidien.

9 N° dont un Spécial Pâtisserie, Spécial Fêtes et
Spécial À partager.

112 pages
TTC : 12,90 €
HT : 12,23 €
TVA : 5,5 %

SAISONS

Orchestrée autour des saisons, chaque partie
propose des recettes, salées pour la plupart, des
pas-à-pas, condiments ou encore cocktails.
Au total, 80 recettes de saison, simples ou plus
gastronomiques.

224 pages
TTC : 25 €
HT : 23,70 €
TVA : 5,5 %

Dédicace sur demande.



BONS CADEAUX RESTAURANTS



MENU DÉCOUVERTE

—

Entrée / Plat (hors plat à partager) / Dessert

Le Chardenoux : 140 € pour 2p.

Aux Prés : 190 € pour 2p.

MENU DÉCOUVERTE ACCORD METS & VINS

—

Entrée / Plat (hors plat à partager) / Dessert / Boissons

Le Chardenoux : 220 € pour 2p.

Aux Prés : 290 € pour 2p.

Entrée / Plat / Dessert / Boissons

Le Chardenoux : 250 € pour 2p.

CHÈQUES CADEAUX

—

50 € / 100 € / 200 € / 300 €

Valable sur toute la carte du restaurant.

SUR-MESURE

PIÈCES D'EXCEPTION

Pour vos événements exceptionnels, La Pâtisserie Cyril Lignac vous propose des pièces sur-mesure et personnalisées.



Pyramides d'oursons



Pâtisseries sur-mesure



Number / Letter cakes



Pièces montées



Pièces cocktail

PYRAMIDES D'OURSONS



30 OURSONS GUIMAUVE

—

Diamètre : 19 cm / Hauteur : 47 cm
Poids : 500 g
TVA : 20 %

NOIR, LAIT, DULCEY

TTC : 70 €
HT : 58,33 €

PRALINÉ NOISETTE ET FEUILLETINE

TTC : 80 €
HT : 66,67 €

ASSORTIMENT – Exclusivité Saint-Tropez

TTC : 90 €
HT : 75 €

85 OURSONS GUIMAUVE

—

Diamètre : 35 cm / Hauteur : 85 cm
Poids : 1,445 kg
TVA : 20 %

NOIR, LAIT, DULCEY

TTC : 190 €
HT : 158,33 €

PRALINÉ NOISETTE ET FEUILLETINE

TTC : 205 €
HT : 170,83 €

60 OURSONS GUIMAUVE

—

Diamètre : 35 cm / Hauteur : 70 cm
Poids : 1 kg
TVA : 20 %

NOIR, LAIT, DULCEY

TTC : 135 €
HT : 112,50 €

PRALINÉ NOISETTE ET FEUILLETINE

TTC : 150 €
HT : 125 €

ASSORTIMENT – Exclusivité Saint-Tropez

TTC : 170 €
HT : 141,67 €

Socle et cône en polystyrène recouvert de chocolat. Ils ne sont pas comestibles.

Pointe en chocolat sur le dessus.

Conservation entre 15° et 18°, ne surtout pas mettre au réfrigérateur/chambre froide.

Retrait boutique & livraison à domicile possibles.

Délai de commande :
Paris 5 jours minimum
Saint-Tropez 48h

PÂTISSERIES SUR-MESURE



EQUINOXE ROYAL CHOCOLAT PISTACHE FRAMBOISE TARTE CITRON

TARTE FRAMBOISE (en saison)

PAVLOVA FRUITS ROUGES & NOIRS (en saison) – Exclusivité Saint-Tropez

SAINT-HONORÉ VANILLE NOISETTE – Exclusivité Saint-Tropez

TROPEZIENNE – Exclusivité Saint-Tropez

–

10 PERSONNES

Taille : 20 cm de diamètre

TTC : 75 €

HT : 71,09 €

15 PERSONNES

Taille : 16,5 x 26,5 cm

TTC : 112,50 €

HT : 106,64 €

20 PERSONNES

Taille : 23 x 26,5 cm

TTC : 190 €

HT : 180,09 €

25 PERSONNES

Taille : 26,5 x 28 cm

TTC : 237,50 €

HT : 225,12 €

30 PERSONNES

Taille : 26,5 x 35 cm

TTC : 285 €

HT : 270,14 €

35 PERSONNES

Taille : 30 x 35 cm

TTC : 332,50 €

HT : 315,17 €

40 PERSONNES

Taille : 35 x 36,5 cm

TTC : 380 €

HT : 360,19 €

45 PERSONNES

Taille : 35 x 40,5 cm

TTC : 427,50 €

HT : 405,21 €

50 PERSONNES

Taille : 35 x 44,5 cm

TTC : 475 €

HT : 450,24 €

TVA : 5,5 %

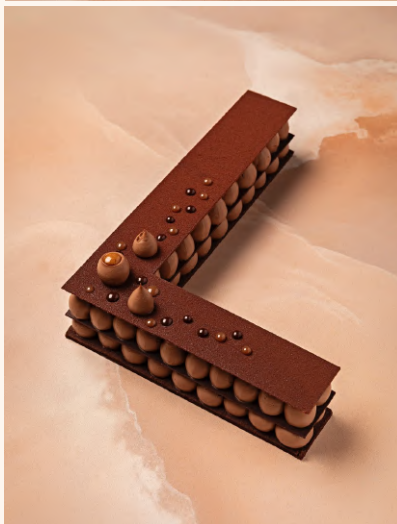
Attention, ces pâtisseries ne rentrent pas dans un frigo ménager classique.

Retrait boutique & livraison à domicile possibles.

Livraison à domicile obligatoire dès 20 personnes.

Délai de commande : 24h à 1 semaine

NUMBER / LETTER CAKES



TARTE CITRON
TARTE CHOCOLAT
TARTE POIRE VANILLE
TARTE PISTACHE FRAMBOISE (automne-hiver)
TARTE FRUITS ROUGES & NOIRS (printemps-été)

—

MAXIMUM LARGEUR 35 CM / LONGUEUR 35 CM

6/8 PERSONNES

TTC : 60 €

HT : 56,87 €

TVA : 5,5 %

12/14 PERSONNES

TTC : 98 €

HT : 92,89 €

TVA : 5,5 %

Retrait boutique & livraison à domicile possibles.

Délai de commande :

Paris 4 jours

Saint-Tropez 24h à 48h

PIÈCES MONTÉES



EQUINOXE
ROYAL CHOCOLAT
TROPÉZIENNE VANILLE
TROPÉZIENNE FRAMBOISE (en saison)

—

DE 3 À 11 ÉTAGES
MINIMUM 20 PERSONNES / MAXIMUM 120 PERSONNES

PAR PERSONNE

TTC : 23,21 € /p.

HT : 22 € /p.

TVA : 5,5 %

Socles plexiglass.

Base non comestible recouverte de pâte à sucre assurant plus de solidité et volume.

Livraison à domicile obligatoire, à partir de 36 €.

Montage sur place par nos pâtissiers pour finaliser la pièce, à partir de 50 €.

Caution de 800 € pour les socles en verre.

Délai de commande :

Paris sur demande

Saint-Tropez 72h

PIÈCES COCKTAIL



**EQUINOXE
ROYAL CHOCOLAT
ÉCLAIR CHOCOLAT
TARTE CITRON**

—

**MINIMUM 105 PIÈCES ET 3 VARIÉTÉS DIFFÉRENTES
SOIT 35 PIÈCES PAR VARIÉTÉ**

À L'UNITÉ
TTC : 3,69 €
HT : 3,50 €
TVA : 5,5 %

Les pâtisseries changent en fonction des saisons.

Retrait boutique & livraison à domicile possibles.

Délai de commande : 72h

OFFRE PERSONNALISÉE

Pour vos clients et collaborateurs, La Pâtisserie Cyril Lignac vous propose une offre adaptée à vos besoins et votre budget.

Nous nous chargeons des expéditions aux adresses souhaitées, partout en France.



ÉVÉNEMENT

-
- Petit-déjeuner d'affaires
- Goûter en équipe
- Buffet sucré
- Animation vente au sein de vos locaux
- Atelier dégustation pour animer vos séminaires...

PERSONNALISATION

-
- Fourreaux
- Bagues
- Stickers
- Rubans
- Cartes personnalisées
- Étiquettes...

CSE

–

CONTACTEZ-NOUS

JUSTINE DUCLAUX

M./ justine.duclaux@lapatisseriecyrillignac.com

T./ 01 55 87 21 47



LA PÂTISSERIE CYRIL LIGNAC

PARIS

133 rue de Sèvres – Paris 6^e

24 rue Paul Bert – Paris 11^e

55 boulevard Pasteur – Paris 15^e

2 rue de Chaillot – Paris 16^e

9 rue Bayen – Paris 17^e

SAINT-TROPEZ

66 Route des Plages

1 Rue de l'Annonciade

LA CHOCOLATERIE CYRIL LIGNAC

25 rue Chanzy – Paris 11^e

GALERIES LAFAYETTE LE GOURMET

35 boulevard Haussmann – Paris 9^e

LAPATISSERIECYRILLIGNAC.COM

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PARIS

Mentions légales

CROCCANTE Sarl au capital de 10.000 €
Siège : 7 rue Olympe de Gouges, 92300 Gennevilliers
Siren : 809 914 476 R.C.S Bobigny
Tva intracommunautaire : FR43 809 914 476

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Croccante et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : Pâtisseries et Chocolats. Toute prestation accomplie par la société Croccante implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prise de commande et confirmation

La commande n'est considérée comme définitive qu'après réception :

- Du devis définitif établi par la société Croccante (La Pâtisserie Cyril Lignac) dûment complété, daté et signé ou, à défaut, d'une confirmation de commande par mail.
- Du versement d'un acompte de 50% du montant TTC. Une facture pro forma pourra être adressée à la demande du client.

- Des informations exhaustives et fiables concernant les coordonnées de livraisons.

2.1. Chaque demande de produit est soumise à l'acceptation de la société Croccante. Croccante se réserve le droit de décliner toute commande pour cause de stock insuffisant, d'informations client incomplètes, ou pour toute autre raison légale et notamment le non-respect de l'image de marque de la société. Nous nous engageons à vous informer dans deux (2) jours ouvrés qui suivent votre commande si nous rencontrons un problème pour honorer votre commande.

2.2. Croccante se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande de la part d'un client n'ayant pas réglé ses arriérés de paiement et d'exiger le règlement de toutes factures en cours (tout délai et tout montant) avant tout nouvel envoi de produits.

2.3. Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas pour les contrats de fourniture de produits périssables, agroalimentaires, tels que les chocolats et les pâtisseries. Aussi, le client ne saurait s'en prévaloir. Toutefois, la possibilité de modification ou d'annulation pourra être appréciée au cas par cas dans la mesure où la commande n'aura pas encore été préparée.

2.4. A partir du moment où le colis est remis au transporteur, aucune annulation ne pourra être prise en compte et le prix versé ne sera pas restitué.

Clause n° 3 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Croccante s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande. L'Acheteur s'engage à ne pas revendre les produits.

Clause n° 4 : Garanties

La DLUO (date limite d'utilisation optimale) de nos chocolats est indiquée sous chaque coffret/tablettes. Afin d'apprécier au mieux nos chocolats, nous vous conseillons de choisir la date de livraison la plus proche de votre date de consommation.

Clause n° 5 : Propriété Intellectuelle

L'acheteur s'engage à respecter l'image de marque de la société et à ne pas nuire et/ou porter atteinte aux produits. En cas de non-respect de l'image de la Société, Croccante se réserve le droit de mettre fin au contrat et de récupérer expressément l'ensemble de la marchandise sans indemniser l'acheteur.

Clause n° 6 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 7 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit :

- Par chèque ;
- Par carte bancaire ;
- Par virement.

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception de facture.

Clause n° 8 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Croccante une pénalité de retard égale à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 9 : Clause résolutoire

Si dans les quinze (15) jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Croccante.

Clause n° 10 : Clause de réserve de propriété

La société Croccante conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Croccante se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 11 : Livraison

La livraison est effectuée soit :

- Par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- Par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- Au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de vérifier la livraison en présence du livreur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les trois jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR adressé à la société Croccante.

Clause n° 12 : Force majeure

La responsabilité de la société Croccante ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 13 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Bobigny.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SAINT-TROPEZ

Mentions légales

LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE Sarl au capital de 10.000 €

Siège : 66 route des Plages, 83990 Saint-Tropez

Siren : 902 112 945 R.C.S. Fréjus

Tva intracommunautaire : FR47 902 112 945

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : Pâtisseries et Chocolats. Toute prestation accomplie par la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prise de commande et confirmation

La commande n'est considérée comme définitive qu'après réception :

- Du devis définitif établi par la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE (La Pâtisserie Cyril Lignac) dûment complété, daté et signé ou, à défaut, d'une confirmation de commande par mail.
- Du versement d'un acompte de 50% du montant TTC. Une facture pro forma pourra être adressée à la demande du client.
- Des informations exhaustives et fiables concernant les coordonnées de livraisons.

2.1. Chaque demande de produit est soumise à l'acceptation de la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE.

LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE se réserve le droit de décliner toute commande pour cause de stock insuffisant, d'informations client incomplètes, ou pour toute autre raison légale et notamment le non-respect de l'image de marque de la société. Nous nous engageons à vous informer dans deux (2) jours ouvrés qui suivent votre commande si nous rencontrons un problème pour honorer votre commande.

2.2. LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande de la part d'un client n'ayant pas réglé ses arriérés de paiement et d'exiger le règlement de toutes factures en cours (tout délai et tout montant) avant tout nouvel envoi de produits.

2.3. Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas pour les contrats de fourniture de produits périssables, agroalimentaires, tels que les chocolats et les pâtisseries. Aussi, le client ne saurait s'en prévaloir. Toutefois, la possibilité de modification ou d'annulation pourra être appréciée au cas par cas dans la mesure où la commande n'aura pas encore été préparée.

2.4. A partir du moment où le colis est remis au transporteur, aucune annulation ne pourra être prise en compte et le prix versé ne sera pas restitué.

Clause n° 3 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

L'Acheteur s'engage à ne pas revendre les produits.

Clause n° 4 : Garanties

La DLUO (date limite d'utilisation optimale) de nos chocolats est indiquée sous chaque coffret/tablettes. Afin d'apprécier au mieux nos chocolats, nous vous conseillons de choisir la date de livraison la plus proche de votre date de consommation.

Clause n° 5 : Propriété Intellectuelle

L'acheteur s'engage à respecter l'image de marque de la société et à ne pas nuire et/ou porter atteinte aux produits. En cas de non-respect de l'image de la Société, LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE se réserve le droit de mettre fin au contrat et de récupérer expressément l'ensemble de la marchandise sans indemniser l'acheteur.

Clause n° 6 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 7 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit :

- Par chèque ;
- Par carte bancaire ;
- Par virement.

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception de facture.

Clause n° 8 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE une pénalité de retard égale à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 9 : Clause résolutoire

Si dans les quinze (15) jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restantes dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE.

Clause n° 10 : Clause de réserve de propriété

La société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 11 : Livraison

La livraison est effectuée soit :

- Par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- Par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- Au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de vérifier la livraison en présence du livreur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les trois jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR adressé à la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE.

Clause n° 12 : Force majeure

La responsabilité de la société LA PÂTISSERIE TROPEZIENNE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 13 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Toulon.